Signée le 18 avril 2001 à Mtl.

MEMORANDUM D'ENTENTE

SUITE A LA VISITE A MONTREAL DU 16 AU 18 AVRIL 2001

DE M. HUANG BINGSHENG,

VICE-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU YUNNAN (CHINE)

A l'invitation de M. Pierre Bourque, maire de Montréal, M. Huang Bingsheng, vice- gouverneur de la province du Yunnan, a effectué une visite officielle à Montréal, au Québec (Grand-Nord) et ailleurs au Canada entre le 14 et le 22 avril 2001. Cette mission avait pour but d'explorer les différentes possibilités de coopération économique entre la province du Yunnan et la région de Montréal et de poursuivre les échanges sur les autres volets de leur coopération. La délégation officielle du vice-gouverneur était accompagnée d'une importante délégation de dirigeants d'entreprises des secteurs de la biotechnologie, de la pharmacie, de la transformation agroalimentaire, du transport, des télécommunications, de l'énergie et du tourisme.

Le vice-gouverneur M. Huang Bingsheng exprime ses sincères remerciements au maire Bourque pour son accueil chaleureux.

1. En terme de bilan, les deux parties ont noté avec satisfaction l'accélération du développement de leur coopération au cours des dernières années, avec notamment :

   - la réalisation d'un premier séminaire de formation destiné aux hauts gestionnaires de la province du Yunnan en novembre 2000;
   - le développement, suivi du dépôt d'une proposition de projet de coopération technique visant l'appui au secteur municipal du Yunnan, soumise à leurs gouvernements respectifs;
   - la compagnie Yunnan Airlines a signé un contrat d'achat de 6 avions avec Bombardier (février 2001);
   - la tenue de la mission économique de gens d'affaires du Yunnan à Montréal en avril 2001.

2. A l'occasion de la visite des installations hydroélectriques de la Baie James (centrales La Grande 1 et Robert Bourassa), effectuée les 15, 16 et 17 avril 2001, le vice-gouverneur et le maire de Montréal ont convenu que le développement du potentiel hydraulique de la province du Yunnan constituait une voie d'avenir et un champ de coopération important à développer. Dans le cadre de la stratégie visant à faire du Yunnan une base énergétique et à transporter l'électricité de l'Ouest vers l'Est, les deux parties verront à développer une meilleure coopération. En conséquence, la Ville de Montréal favorisera la coopération entre Hydro-Québec et la Province du Yunnan.

...2

Archives de la Ville de Montréal

3. Concernant leur coopération technique dans le secteur municipal, les deux parties ont convenu d'organiser un deuxième séminaire de formation pour une vingtaine de gestionnaires municipaux entre les mois de septembre et décembre 2001.

4. Les parties ont également convenu d'intensifier les démarches auprès de leurs gouvernements respectifs (ACDI et MOFTEC) en faveur du projet de coopération technique dans le secteur municipal soumis à l'ACDI. Une fois le projet approuvé par l'ACDI, la Ville de Montréal effectuera une mission dans la province du Yunnan en vue d'amorcer la mise en oeuvre du projet.

5. Les deux parties s'entendent pour continuer à développer une coopération concrète dans les domaines de l'hydroélectricité, de la biotechnologie, de la protection environnementale, des ressources humaines et du tourisme.

6. En ce qui a trait aux suites à donner à la mission économique, les parties ont convenu d'identifier clairement les projets les plus prometteurs à court terme et d'assurer un suivi serré des communications et échanges entre les partenaires d'affaires concernés. A Montréal, le suivi de la mission économique sera assuré par le Service du développement économique et urbain / Groupe de l'investissement, du commerce et de la coopération internationale. Au Yunnan, le suivi sera assuré par le Bureau de l'investissement étranger et le département de l'économie et du commerce avec l'étranger.

7. Compte tenu du développement rapide de leur coopération, les parties conviennent de mettre en place une table de suivi réunissant les parties au moins une fois par année dans le but de faire un bilan et de traiter des problèmes éventuels. La réunion pourra se tenir alternativement au Yunnan et à Montréal.

Établi en versions chinoise et française, ayant égale valeur, et signé à Montréal, le 18 avril 2001.

M. Huang Bingsheng
Vice- gouverneur
Province du Yunnan
République Populaire de Chine

M. Pierre Bourque
Maire de Montréal
Montréal, Québec
Canada

Archives de la Ville de Montréal

中国云南省副省长黄炳生与加拿大蒙特利尔市市长布尔克会谈备忘录

（2001年4月16日至2001年4月18日）

应蒙特利尔市市长皮埃尔.布尔克的邀请，云南省副省长黄炳生于2001年4月14日至22日对蒙特利尔市、魁北克省大北地区拉格朗德联合电站及加拿大其他地区进行了友好访问。此次访问的主题是增进了解，进一步加强云南省与蒙特利尔市之间的经济贸易合作及其他领域的交流与合作。云南省派出了政府代表团以及由生物技术、制药、农业食品加工、交通、电信、能源和旅游部门80多个企业组成的经贸代表团。

黄炳生副省长对布尔克市长的邀请和热情友好的接待表示由衷感谢。

1.黄炳生副省长和布尔克市长对双方近年来合作取得的成效给予积极的评价:

1〕2000年11月双方在蒙特利尔市成功举办了第一期云南省高级管理干部培训;

2〕双方向各自的中央政府提交了联合开展市政管理技术合作项目的建议书;

3〕云南航空公司与庞巴迪公司于2001年2月签定了购买6架支线飞机的正式合同;

4〕云南省经贸代表团于2001年4月访问蒙特利尔市。

2.黄炳生副省长和布尔克市长认为云南省水电资源开发具有巨大潜力，在建立云南省的能源基地，实施“西电东送”的战略中，双方可以开展很好的合作。布尔克市长表示将积极促成魁北克水电公司和云南省的合作。

Archives de la Ville de Montréal

3.双方同意于2001年9月至12月间组织约20人的第二期市政管理干部培训。

4.双方同意加强对各自中央政府有关部门做工作，以促成“市政管理技术合作项目”项目得以尽快批准。项目一经批准，蒙特利尔市将派代表团前往云南启动项目。

5. 双方表示将不断推动在电力资源开发、生物资源开发、环境保护、人力资源开发、旅游资源开发等方面的实质性合作。

6.根据云南省经贸团访问蒙特利尔市达成的协议或意向性合作项目，双方同意对优选出短期内最具合作潜力的项目予以关注。蒙特利尔市将指定市经济合作局国际合作办公室负责此项工作，云南省将由云南省引进外资办公室及云南省外经贸厅负责。

7.双方认为，随着合作交流的拓展，有必要建立一个由双方有关人员参加的联席会议制度，联席会议每年至少举行一次，会议在两地轮流举办，以总结交流情况，解决有关问题。

本会谈备忘录以中、法文写就，两种文本具有同等法律效力，于2001年4月18日在蒙特利尔市签署。

签署人	签署人
蒙特利尔市市长	云南省副省长

Archives de la Ville de Montréal